

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES « OBJECTIF RETRAITE »

Présentation :

Le bilan de compétences «Objectif retraite » est un parcours destiné aux personnes proches de la retraite. Il permet de faire le point sur ses compétences, ses aspirations, ses besoins de formation et d'accompagnement pour mieux anticiper et préparer la transition vers la retraite. Le bilan permet également de réfléchir aux projets personnels que l'on souhaite réaliser une fois à la retraite et de rédiger un plan d'action pour les atteindre. En somme, le bilan de compétences orienté sur la préparation à la retraite est une opportunité pour mieux se connaître, se projeter dans l'avenir et se donner les moyens de réaliser ses projets.

Objectifs pédagogiques :

- Permettre à l'individu de prendre conscience de ses compétences, de ses expériences et de ses aspirations pour mieux anticiper et préparer la transition vers la retraite.
- Identifier les besoins de formation et d'accompagnement nécessaires pour préparer la transition vers la retraite.
- Réfléchir aux projets personnels que l'on souhaite réaliser une fois à la retraite.
- Rédiger un plan d'action pour préparer activement la transition vers la retraite.
- Favoriser la réflexion et l'analyse de soi pour mieux se connaître et mieux comprendre ses perspectives d'avenir.
- Encourager l'individu à prendre en main son avenir et à se donner les moyens de réaliser ses projets.
- Offrir une opportunité de réfléchir à son projet de vie pour les années à venir et de se préparer à cette nouvelle étape de sa vie.

Modalités

Prérequis :

Accessible à tous les salariés qui ont atteint un certain niveau d'expérience professionnelle et qui se trouvent à quelques années de la retraite.

Public visé :

Salariés ou agents de la fonction publique : en activité, en recherche d'emploi ou en arrêt de travail.

Durée et rythme :

Le bilan de compétences s'étend sur une durée maximale de trois mois et comprend un total de 10 heures réparties en 5 séances de 2 heures chacune.

Format :

Les séances du bilan de compétences peuvent être en présentiel, à distance ou selon une approche mixte. Les participants peuvent choisir le mode qui leur convient le mieux en fonction de leurs préférences et de leur situation géographique.

Financement :

Le bilan de compétence peut être financée avec votre compte CPF.

Que vous soyez salarié, indépendant, demandeur d'emploi, différentes options de financement sont disponibles, telles que l'employeur, Pôle Emploi ou une aide régionale.

Tarif :1800€

Votre expérience, notre expertise pour une transition réussie

Modalités, délais et moyen d'accès :

Nous fixons un premier rendez-vous dans les 7 jours suivant votre demande, en tenant compte de votre emploi du temps. Ce premier rendez-vous est offert et sans obligation, et il permet de cerner vos besoins et vos attentes. Les sessions du Bilan de Compétences commencent une fois le délai de rétractation légale écoulé, soit 11 jours pour un financement CPF et 14 jours pour un financement individuel

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Novaia s'engage à offrir des formations accessibles à tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Notre équipe s'assure que les personnes en situation de handicap ont accès à nos sessions de formation et bénéficient des aménagements nécessaires. Si besoin, nous mettons en place des adaptations pour garantir une expérience d'apprentissage optimale.

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Le bilan alterne un temps d'entretien d'individuel, avec du travail personnel préparatoire et des démarches personnelles terrain guidées, dit travail tutoré.
- Les apprentissages sont transmis aux stagiaires par le biais d'entretien individuel en face à face toujours avec le même consultant, la préparation de questionnaires d'analyse, l'utilisation de grille de décision et fiches de documentation, la consultation d'observatoires de métiers de branche et de base de données formation
- Le travail personnel et les démarches terrain sont toujours préparées préalablement avec le consultant

Méthodes et outils :

- entretiens individuels
- tests de personnalité, tests d'aptitudes,
- questionnaires d'intérêts professionnels
- exercices pratiques
- évaluation des compétences.

Évaluation de la formation :

- L'évaluation des acquis de la formation s'effectue au fur et à mesure des séances par le biais d'exercices personnels à préparer d'une séance à l'autre
- La formation est sanctionnée par la remise d'un document de synthèse personnel et confidentiel
- L'évaluation de la satisfaction du bénéficiaire est réalisée sous forme d'un questionnaire d'évaluation écrit lors de la conclusion du bilan.
- Un suivi post bilan est proposé dans les 6 mois de la fin de formation

Contenu du parcours :

Phase préliminaire :

- Analyse de la demande, des besoins et attentes et du parcours professionnel et personnel.
- Présentation de l'approche et du cadre légal du bilan de compétences
- Présentation de la méthodologie et des outils utilisées lors de l'évaluation.
- Elaboration d'un calendrier prévisionnel de rendez-vous
- Contrat pédagogique et administratif

Phase investigation :

- Analyse du parcours professionnel et personnel
- Identification des compétences clés : compétences acquises, compétences transférables : compétences, compétences à développer
- Inventaire des acquis et des atouts professionnels
- Exploration des motivations et des centres d'intérêt : motivations professionnelles et personnelles, centres d'intérêts
- Identification des activités ou projets qui pourraient être valorisants et stimulants pour la personne

Phase conclusion :

- Rédaction d'un plan d'action personnel.
- Mise en place d'un plan d'action.

Remise d'un document de synthèse.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions, alors n'hésitez pas à nous contacter.

novaia
TRANSITION | CARRIERE | RETRAITE

www.novaia-groupe.fr
contact@novaia-groupe.fr
Mobile : 06.61.13.60.00

Il est possible de planifier un rendez-vous en ligne sur notre site internet.